

Projet de paysage, transition écologique et développement territorial dans les vallées de l'Eure

Projet de thèse CIFRE au sein du CAUE 27 dans le cadre du projet « Vallées habitées » labellisé au titre du programme de recherche-action *Paysages, territoires, transitions* (PTT) du ministère chargé de l'environnement

Contexte

Les vallées du département de l'Eure et leur chapelet de bourgs structurants constituent des paysages emblématiques normands. Ils sont riches d'une histoire millénaire jalonnant l'espace d'éléments urbains, architecturaux et paysagers, étroitement liés et de grande qualité : bourgs et villages, espaces agricoles à forte valeur environnementale, boisements de pente, rivières, moulins et anciens sites industriels valorisant historiquement l'énergie hydraulique.

Ces territoires de vallée se distinguent nettement des plateaux voisins, beaucoup plus vastes en superficie mais historiquement dédiés à l'activité agricole du fait d'une pénurie d'eau chronique. Les travaux d'adduction d'eau des années cinquante et la mobilité généralisée inversent aujourd'hui les logiques de développement respectives. La périurbanisation, tant résidentielle que commerciale et industrielle, s'exerce préférentiellement sur les plateaux, favorisée par un réseau routier dense et confortable et par un foncier peu coûteux et moins contraint.

Ce phénomène n'est pas sans incidence sur la vitalité des vallées. Plusieurs de leurs éléments constitutifs montrent des signes d'usure et de délaissement :

- les tissus urbains anciens souffrent de phénomènes de vacance et d'abandon du commerce,
- les sites industriels en bord de rivière, limités par la configuration du foncier pour leur extension, mal desservis par les infrastructures routières contemporaines, connaissent un accroissement du nombre de leurs friches,
- les espaces agricoles de vallée contraints par un foncier émietté et les mesures de protection de leur riche biodiversité sont délaissés au profit de l'agriculture industrielle des plateaux.

Depuis 2007, le CAUE27 travaille sur la question de l'étalement urbain. Dans ce cadre il développe réflexions, formations, appels à projet, accompagnement de démarches liées au renouvellement urbain et à la restauration des fonctionnalités des territoires. Après une première participation à une recherche-action dans le cadre du programme BIMBY sur la régénération des quartiers pavillonnaires, le CAUE27 souhaite renouveler ce type d'engagement et de réflexion collective pour aller plus avant dans la compréhension globale et partagée des logiques de déstructuration des territoires liées à l'étalement urbain. La question de la revitalisation des bourgs et des fonds de vallées typiques du département lui paraît constituer un objet d'étude adapté. Il souhaite identifier et accompagner les synergies locales permettant de repenser et potentiellement de réinvestir durablement ces espaces

urbains, naturels et agricoles, avec d'autres formes économiques et sociales que celle de la périurbanisation et engager ces territoires dans leur transition écologique et énergétique.

Dans cette perspective, le CAUE a élaboré un projet de recherche-action, intitulé « Vallées habitées, pour une reconquête de territoires en déprise », en partenariat avec divers partenaires institutionnels ou associatifs et réseaux d'opérateurs territoriaux. Ce projet a été labellisé par le ministère de l'environnement au titre du programme *Paysages, territoires, transitions*, qui propose une animation transversale et une mutualisation des expériences entre six projets territoriaux de recherche-action.

Le volet pédagogique et scientifique du projet « Vallées habitées » est porté en collaboration avec trois établissements d'enseignement supérieur : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA de Normandie), l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais-Esitpa (UniLaSalle) et l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). Ce projet de recherche-action entend améliorer la connaissance des dynamiques territoriales des vallées euroises, mais aussi expérimenter des modalités de conduite du changement, visant à engager les territoires concernés dans des dynamiques renouvelées, par une transition écologique, énergétique et économique prenant appui sur la mobilisation des acteurs locaux.

Dans ce cadre, le CAUE27 a ciblé l'ensemble des espaces de vallées du département (la vallée de la Seine faisant par ailleurs l'objet d'une démarche spécifique), afin de lancer un appel à projets auprès des communes et territoires de vallées du département de l'Eure pour retenir des sites supports privilégiés de la recherche-action. Le projet ne prévoit pas d'appliquer un protocole commun unique (ou unifié) sur les différents territoires retenus à l'issue de cette procédure. Au contraire, chaque territoire devrait définir un projet d'expérimentation spécifique, adapté aux problématiques locales et aux motivations ayant justifié la candidature du territoire. A l'issue de l'appel à projets, trois territoires ont été retenus : vallée de la Lévrière, ville de Brionne, communauté de communes Roumois-Seine. Des équipes territoriales *ad hoc*, associant différents partenaires opérationnels aux compétences complémentaires, seront chargées d'accompagner ces territoires volontaires dans une logique de conseil, d'expertise et d'adaptation chemin faisant.

La thèse proposée prend place dans ce dispositif. Il est attendu du doctorant/de la doctorante une contribution en termes de réflexion, d'accompagnement scientifique, de documentation et d'analyse critique, à la démarche initiée par le CAUE de l'Eure. De la sorte, la thèse constituera autant une recherche sur l'action (centrée sur l'étude de son déroulement, des dispositifs l'encadrant) que tournée vers l'action (dans l'idée de produire une connaissance permettant une meilleure compréhension de l'action territoriale).

Objectifs

Les ambitions de cette thèse et ses objectifs sont de plusieurs ordres.

La première ambition est théorique. Elle concerne trois concepts en particulier, en lien direct avec le programme du CAUE –le développement, la transition et le paysage– aujourd'hui au centre de nombreux débats dans la littérature scientifique comme dans la littérature grise.

La manière de concevoir le développement territorial évolue en effet avec la façon, plus large, dont le développement (national, global, humain) est pensé. Les territoires font aujourd'hui face à un ensemble d'injonctions pour certaines contradictoires, à aménager durablement et compétitivement, tout en mettant en œuvre la transition écologique, énergétique et numérique. Dans ce contexte, les territoires périurbains –le département de l'Eure en est un exemple paroxystique– semblent à la croisée des chemins. Leurs leaders, leurs habitants, vont-ils continuer à subir les choix d'autres

institutions, à savoir les politiques publiques de développement et d'aménagement des métropoles qu'ils bordent (dans le cas de l'Eure, Paris, Rouen, Le Havre) ou vont-ils saisir l'opportunité de la transition pour repenser leur territoire et la manière de le vivre et de l'aménager ?

A cet égard, l'accent récent mis sur le paysage dans les politiques publiques semble relever de deux niveaux de préoccupations. Au niveau de l'outillage méthodologique, le paysage est vu comme un objet potentiellement accessible et manipulable par une gamme très large d'acteurs –notamment par l'ensemble de la population locale. Le caractère à la fois sensible et familier du paysage permettrait à chacun –dans des conditions propices– de s'autoriser à exprimer ses sentiments, ses appréciations et ses aspirations. Diverses méthodes visent à activer cette expression, l'enquête et le débat sur le paysage devant soi-disant permettre d'introduire progressivement les enjeux sociaux et économiques prégnants sur le territoire.

L'objectif du doctorant/de la doctorante sera de faire un état de l'art sur ces questions, de sorte à mieux définir la position du programme du CAUE dans ces domaines, mais aussi de contribuer aux réflexions menées au sein des territoires pilotes. Le doctorant/la doctorante pourra ainsi resituer la manière dont les parties prenantes du programme « Vallées habitées » mobilisent et renégocient les modèles de développement territorial dans le contexte eurois. Ce travail théorique lui permettra également de déterminer dans quelle mesure la mobilisation du vocabulaire de la transition sert ou non une mutation dans la manière de concevoir localement le développement local.

La seconde ambition est empirique. La thèse sera centrée sur les dispositifs prenant appui sur des approches paysagères, la mise en discussion d'observations et de jugements sur le paysage étant considérée *a priori* comme une entrée « pertinente » dans l'élaboration d'un projet pour le territoire. Un des objectifs de la thèse sera précisément de mieux comprendre ce que cet *a priori* produit en termes d'action territoriale. Il s'agit en quelque sorte de mieux situer ce que la mobilisation du paysage comme outil de développement territorial apporte, s'il constitue en particulier une porte d'entrée adaptée à la logique de la transition.

La troisième ambition est donc praxéologique. La thèse vise en effet à outiller les acteurs locaux en concepts et en procédures, autant les ingénieurs territoriaux que les représentants locaux, de sorte à les aider à définir des programmes d'action mieux adaptés à/centrés sur leur situation spécifique : prise en compte des enjeux et des ressources locales, mobilisation des parties prenantes et appui sur les motivations et les aspirations de ces parties prenantes.

La quatrième ambition est d'ordre épistémologique et méthodologique. Elle est liée aux précédentes et à la spécificité d'une thèse CIFRE. Plongé/e en situation, le/la doctorant/e devra être en capacité de participer d'un dispositif, un jeu d'acteurs, qu'il devra dans le même temps analyser. Pour mener cet exercice de réflexivité, classique en sciences sociales, le/la doctorant/e devra opérationnaliser son approche théorique et situer les différentes mobilisations du vocabulaire du développement, du paysage et de la transition. Ainsi, le/la doctorant/e participera à la fois de la construction de la position du CAUE au sein du dispositif que de son analyse et plus globalement de l'analyse du jeu d'acteurs du programme « vallées habitées ». Pour cela le/la doctorant/e mobilisera les méthodes de la recherche en sciences sociales adaptées à son objet d'étude. L'observation participante constituera sa méthode première et quotidienne puisqu'il accompagnera au jour le jour le programme au sein du CAUE –qui lui-même accompagne les territoires pilotes sélectionnés dans leur démarche de transition. D'un point de vue méthodologique, il/elle pourra également réaliser des entretiens et des focus groupes dans l'objectif de mieux comprendre la façon dont les acteurs locaux conçoivent le développement territorial, si et comment, le cas échéant, ils se réapproprient le vocabulaire de la transition et dans quelle mesure l'entrée par le paysage sert concrètement la réappropriation des vallées habitées euroises.

Organisation des travaux de recherche

Les recherches bibliographiques à compléter au début du travail de thèse devront synthétiser, approfondir et mettre à jour les questions posées précédemment : approches du développement, du paysage, de la transition, méthodes, dispositifs et pratiques d'animation territoriale ; critères de pertinence des différents concepts et outils (eu égard aux enjeux, aux publics concernés, aux formes de participation...) ; expériences en la matière croisant le paysage, le développement territorial et la transition (méthodologies participatives visant l'utilisation d'une entrée paysagère pour la définition d'un projet de territoire en transition).

Différentes propositions méthodologiques tirées de la bibliographie pourront être présentées aux équipes locales impliquées dans le projet « Vallées habitées ». Elles feront l'objet d'un examen collectif et – probablement – d'une adaptation aux objectifs propres aux équipes locales, avant leur éventuelle mise en œuvre.

La thèse suivra en parallèle le déroulement des expérimentations locales, et devra pour ce faire s'appuyer sur un protocole précis d'observation participante (puisque le/la doctorant/e sera de fait associé/e aux équipes d'animation). Elle devra à la fois : enregistrer et analyser les différentes propositions portées par les équipes d'animation et les débats relatifs à ces propositions ; observer les contributions, réactions et demandes des participants locaux ; estimer les effets propres d'une part aux dispositifs d'animation (ouverture ou fermeture des échanges, exclusion ou inclusion de telle ou telle catégorie d'acteur, modification éventuelle des hiérarchies entre enjeux ou acteurs, etc.) et d'autre part aux choix plus substantiels en termes de conception du développement territorial.

L'analyse visera enfin à caractériser la manière dont la politique de transition énergétique, écologique est pensée, mise en place, adaptée dans le département de l'Eure, et le rôle de dispositifs d'accompagnement (tels que celui proposé et développé par le CAUE) dans ce processus. Elle cherchera à identifier les facteurs d'appropriation des concepts et des outils proposés aux territoires locaux. La thèse constituera la restitution critique d'une politique observée au cours de son élaboration. Elle retranscrira ainsi une expérience et proposera des enseignements qui pourront être mobilisés dans des territoires mettant en place des réflexions similaires.

Modalités d'encadrement

La thèse bénéficiera de l'encadrement de professeurs appartenant à deux équipes de recherche complémentaires. En premier lieu, elle sera accueillie au sein du Laboratoire de recherche en projet de paysage (LAREP), équipe de recherche pluridisciplinaire (sciences sociales, écologie, paysagisme) de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, associée au projet « vallées habitées ». L'inscription en thèse est prévue au sein de l'École doctorale ABIES (Agriculture, biologie, environnement, santé), dont le LAREP est équipe d'accueil. Cette école doctorale permet de préparer une spécialité de doctorat en « sciences du paysage », dont relèverait la thèse. En second lieu, le/la doctorant/e sera accueilli(e) au sein de la Chaire de Birte Nienaber appartenant à l'École de géographie et d'aménagement de l'Université du Luxembourg. Il/elle pourra bénéficier de la dynamique des travaux de recherche actuels portant sur la question du développement local en Europe (projet européen H2020 RELOCAL).

La thèse fera l'objet d'une codirection. Le premier co-directeur sera Patrick Moquay, politologue, professeur de sciences humaines et sociales à l'ENSP ; La co-directrice sera Birte Nienaber, géographe, professeur-assistante de géographie politique à l'Université du Luxembourg.

D'un point de vue empirique, la thèse bénéficiera du soutien de l'équipe pluridisciplinaire du CAUE (architectes, urbanistes, paysagistes). Le/la doctorant/e sera placé(e) directement sous la

responsabilité de sa directrice Sabine Guitel, urbaniste qualifiée OPQU, formée à l'intervention systémique paradoxale (école du paradoxe, Paris) ; attachée à renouveler les postures d'interventions professionnelles pour faciliter la participation à un processus collectif, elle s'est engagée dans le projet « Vallées Habitées » pour articuler travail de terrain au contact des élus, professionnels de l'aménagement et de la construction et travail de recherche. .

Modalités de recrutement

Les candidats intéressés devront faire parvenir, par courrier électronique, un dossier comprenant :

- un CV
- une lettre de motivation
- un texte court (une à deux pages) explicitant leur compréhension du sujet et la manière dont ils envisagent d'organiser le travail de thèse

Les candidats sélectionnés sur la base de ce dossier seront invités à des entretiens avec l'équipe d'encadrement courant octobre.

Les dossiers sont à adresser à :

- sabine.guitel@caue27.fr
- p.moquay@ecole-paysage.fr
- cyril.blondel@uni.lu

Date limite de réception des dossiers : samedi 30 septembre

La prise de poste est prévue au 1^{er} mars 2018, la date pouvant être ajustée en fonction des délais d'instruction du dossier CIFRE. En effet, la demande de bourse CIFRE ne peut être complétée qu'après la sélection du candidat.

Bibliographie

Antheaume, B. et Giraut, F. "Introduction. Au nom du développement, une (re)fabrication des territoires". In : Antheaume, B. et Giraut, F. *Le territoire est mort. Vive les territoires!* Paris : IRD, 2015.

Berdoulay V., Soubeyran O., « Adaptation, science de la durabilité et pensée planificatrice », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 22, n° 2, 2014, p. 114-123.

Berlan-Darqué M., Luginbuhl Y., Terrasson D. (dir.), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Paris, QUAE, 2007.

Boutinet J.P., *Anthropologie du projet*, PUF, 1993.

Cailly, L. « Les habitants du périurbain tourangeau à l'épreuve d'un changement de modèle : vers une recomposition des modes d'habiter ? L'exemple des habitants de la ZAC des Terrasses de Bodets à Montlouis-sur-Loire », *Noréis*, 231, 2014.

Campagne, P. et Pecqueur, B. *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, éditions Charles Léopold Mayer, 2014.

Debarbieux B., Lardon S. (dir.), *Les figures du projet territorial*, L'aube / DATAR, 2003.

Deffontaines J.P., Prod'homme J.P. (dir.), *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, L'aube, 2001

- Fassin D., Répondre à sa recherche. L'anthropologue face à ses « autres ». In : *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte. 2008.
- Guillot X. (dir.), *Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, coll. Espace rural et projet spatial, vol. 3, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2012.
- Guillot X. (dir.), *Ville, territoire, paysage. Vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2016.
- Gumuchian H., Pecqueur B., *La ressource territoriale*, Economica, 2007.
- Hervieu B., Viard J., *L'archipel paysan. La fin de la République agricole*, L'aube, 2002.
- Lacquement, G. et Chevalier. P. « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de géographie*, vol. 711, no. 5, 2016.
- Lajarge, R., « Territoires au pluriel : projets et acteurs en recompositions », *L'Information Géographique*, vol. 66, 2002, p. 113-132.
- Lardon S., Moquay P., Poss Y. (dir.), *Diagnostic prospectif et développement territorial. Réflexions autour du viaduc de Millau*, L'aube, 2007.
- Lardon S., Pernet A. (dir.), *Explorer le territoire par le projet. L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, coll. Espace rural et projet spatial, vol. 5, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2015.
- Lardon S., Piveteau V. et Maurel P., *Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques*, Hermès, 2001.
- Liu M., *Fondements et pratiques de la recherche action*, L'Harmattan, 1997.
- Lussault, M. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset 2009.
- Magnaghi A., *Le projet local*, Mardaga, 2000.
- Matthey L., Gaillard D., Gallezot H. (dir.), *Paysage en partage. Sensibilités et mobilisations paysagères dans la conduite de projet urbain*, Fondation Braillard architectes, 2012.
- Mauger, G. *Repères pour résister à l'idéologie dominante*, Éditions du Croquant, 2013.
- Minot D. (dir.), *Le projet de territoire. Élaboration et conduite partagées d'un projet de territoire*. Rambouillet, Bergerie nationale, 2001.
- Moquay P., « Performative governance: dynamics of participatory systems for devising sustainable development projects », *International Journal of Sustainable Development*, vol. 11, n°2/3/4, 2008, pp. 154-170.
- Navez-Bouchanine F. (dir.), *Intervenir dans les territoires à urbanisation diffuse*, L'Aube, 2005.
- Perriet-Cornet P. (dir.), *A qui appartient l'espace rural ?*, L'Aube, 2002.
- Pernet A., *Le grand paysage en projet. Histoire, critique et expérience*, MetisPresses, 2014.
- Poulot M., Moquay P., Mugnier-Viret E. (dir.), *Appartenance, territoire et ruralité (dossier thématique)*, *Pour*, n° 228, 2016.
- Tapie-Grime M., Blatrix C, Moquay P., *Développement durable et démocratie participative. La dynamique performative locale*, PUCA, 2007.
- Vachon B., *Le développement local, théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin éditeur, 1993.
- Wacquant, L., Slater T. et Borges Pereira V., "Territorial stigmatization in action". *Environment and Planning A*. 2014. Vol. 46, 2014.